



CGT ANPE/POLE EMPLOI PACA

libres, responsables, syndiqués

PAS D'INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL À PÔLE EMPLOI PACA

Depuis la signature de l'accord sur les Instances Représentatives du Personnel le 22 décembre 2008, ni CE, ni CHSCT ne se sont valablement tenues en Paca.

Pendant tout le mois de janvier, la seule véritable action de la Direction en matière de « dialogue social » a été de contester la représentativité du syndicat SUD devant les tribunaux !

La Direction avait le devoir de tout mettre en œuvre pour faire fonctionner les instances représentant les personnels. Pourtant elle n'a convoqué le 1^{er} CE que le 30 janvier et le 1^{er} CHSCT que le 2 février. Beaucoup trop tard ! De plus aucune concertation préalable n'ayant eu lieu, aucune information claire n'ayant été donnée aux syndicats sur les modalités de fonctionnement, ni CE, ni CHSCT ne peuvent se mettre en place aux dates prévues.

Conséquences pour le personnel :

- Aucune aide versée par le CE aux agents ex ASSEDIC
- Aucune consultation du CE sur les projets de Pôle Emploi n'a lieu et de fait la vague 3 de diffusion des postes est reportée, le recrutement des CDD n'est pas possible...
- Malgré la hausse des agressions envers les agents en contact avec le public et la dégradation généralisée des conditions de travail, le CHSCT n'est pas consulté.

Pourquoi de tels dysfonctionnements ? Comment la Direction a-t-elle pu prendre autant de retard ? Nous ne comprenons pas. Manque d'organisation ?! Mépris des instances et des élus?!

A la CGT, nous étions pour le maintien des instances représentatives du personnels existantes avant la fusion : CE, CHSCT pour l'ASSEDIC et CCPR et CRHSCT pour l'ANPE, au moins jusqu'aux élections. Ce choix ne fut pas celui de la Direction. Le personnel ne doit pas en subir les conséquences.

Aujourd'hui nous voulons que la Direction agisse véritablement pour mettre en place l'ensemble des instances provisoires afin que les représentants du personnel jouent leur rôle et portent l'ensemble des revendications des personnels de Pôle Emploi.

CE, CHSCT, DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL LES ÉLUS CGT REPRÉSENTENT ET DÉFENDENT TOUS LES SALARIÉS DE PÔLE EMPLOI